



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, le 24 novembre 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Un séminaire sur la thématique "Agir contre les violences sexuelles" s'est tenu le 25 novembre dernier, dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Cette action s'inscrit pleinement dans le 4ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et dans la volonté pour **Pierre-Henry Maccioni, préfet de Haute-Normandie, préfet de Seine-Maritime, de mobiliser les services de l'État, pour lutter contre ces violences.**

A ce titre, en Haute-Normandie, 2 protocoles ont été signés par vingt sept partenaires. Ils contribuent à poursuivre plusieurs objectifs : l'accueil, l'écoute, le soin, l'hébergement, l'accompagnement des victimes, l'information du public et la formation des professionnels.

En découlent, également des dispositifs innovants :

- la maison médico-judiciaire au service des victimes de violences (CASA) du CHU de Rouen, prise en charge globale des victimes, à la fois médicale, psychologique et administrative,
- l'équipe mobile hospitalière d'aide aux victimes de violences (EMHAVI) au CHI d'Elbeuf-Louviers
- les structures d'accueils de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple comme le pôle accueil violences intra-familiales (PAVIF) à Rouen.

### Les chiffres clés

Sur l'ensemble de la région Haute-Normandie, pour les 9 premiers mois de l'année 2014, on dénombre **2350 infractions de violences intra familiales dont 1963 femmes victimes de violences intra familiales et 5 homicides.**

Par ailleurs, le CASA a accompli **3284 actes** (moitié hommes/femmes, 3093 sur réquisitions), dont 578 pour violences conjugales, 149 pour agressions sexuelles, 24 pour les autres violences intra familiales (**en hausse de 5 % par rapport à 2013**).

Ces chiffres soulignent l'ampleur de ces violences inacceptables qui ont de très lourdes conséquences, sanitaires, psychologiques, économiques et sociales et qui sont l'expression la plus grave des inégalités entre les hommes et les femmes.

Le Gouvernement a fait de la la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité.

**Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes**  
**Contact : Marion Perrier : 02 32 76 50 31 - marion.perrier@haute-normandie.pref.gouv.fr**